

Séance plénière Tourisme et numérique

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 13/12/2017

Saisine liée : [TOURISME ET NUMÉRIQUE](#)

Revoir l'intégralité de la séance 12 décembre

Un projet d'avis présenté par [Jean-Louis Cabrespines](#) et [Régis Wargnier](#), section de l'aménagement durable des territoires.

En présence de Madame [Françoise Nyssen](#), ministre de la culture.

Ordre du jour :

[Présentation de l'avis](#)

[Déclarations des groupes](#)

[Vote](#)

[Intervention de Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture](#)

Aujourd'hui, le tourisme est un secteur majeur de l'économie française qui représente plus de 7% du PIB et rend possible un rayonnement de la France à l'international. Cependant, avec l'essor du numérique le tourisme doit faire face à des bouleversements majeurs : multiplication des offres, émergence de nouveaux acteur.rice.s, nouveaux modes de promotion et nouvelles concurrences.

Afin de faire de ce défi numérique une opportunité pour la France et les Français, le CESE formule dans ce projet d'avis des préconisations adaptées à toutes les parties prenantes du tourisme.